

Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 15 août 2023 à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : mesdames Noëlla Dubé, Marie-Ève Larouche et Michelle D'Amours et, messieurs Gilles Dubé, Luc Raby et Bruno Dubé.

Assistent également à la séance, madame Priscillia Lefebvre, qui agit comme greffière-trésorière par intérim.

1-Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Le maire prend les présences. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h40.

2023-08-01

Il est proposé par Gilles Dubé, appuyé par Luc Raby et résolu d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité

2-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2023.

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal des délibérations de la séance du 5 juillet 2023 du conseil de la municipalité d'Authier-Nord a été acheminé à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus afin que ceux-ci en prennent connaissance ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal.

2023-08-02

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Raby, appuyé par Bruno Dubé et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2023 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3-Séance de la MRC. Compte-rendu du maire

- Il n'y avait pas de séance de la MRC.

4-Période de questions.

- La municipalité peut-elle faire quelque chose pour le conteneur situé dans le village et tout près d'une résidence qui a une fenêtre au même endroit? : La municipalité va vérifier ce qu'il peut être fait dans ce dossier selon les règlements en vigueur;
- Concernant la Forêt de proximité, la MRC en est ou dans ce dossier? L'information va être demandé à la MRC puisque ce point n'est pas vraiment discuté durant les séances des maires.

Fin de la période de questions.

5-Administration générale.

5.1 Approbation des déboursés.

CONSIDÉRANT QUE le total de ces déboursés totalisent 83 530.39 \$;

CONSIDÉRANT QUE les élus doivent respecter le code d'éthique et de déontologie en matière municipal ;

2023-08-03

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gille Dubé appuyé par Bruno Dubé et résolu d'approuver la liste des déboursés telle que présentée, cependant la facture d'Épicerie Roger Plante au montant de 351.37 \$ a été refusée puisqu'il y a un conflit d'intérêt selon le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Des recherches seront faites pour rectifier la situation et voir à ce qu'il peut se faire légalement.

Adopté à l'unanimité

- 5.2** **Adoption de la correspondance.**
CONSIDÉRANT QUE la liste des correspondances a été acheminée à chacun des membres du conseil afin qu'ils en prennent connaissance avant la séance.
- 2023-08-04 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelle d'Amours, appuyée par Marie-Ève Larouche et résolu de classer la correspondance aux archives.
- Adopté à l'unanimité
- 5.3** **Dépôt des intérêts pécuniaires**
Le conseiller Luc Raby et la conseillère Michelle d'Amours ont déposé leur intérêts pécuniaires au bureau municipal.
- 2023-08-05 **5.4** **Rencontre avec le MAMH concernant la vie au bureau**
Il est proposé par Noëlla Dubé et appuyé par Bruno Dubé et résolu de faire une rencontre avec le Ministère des affaires municipal et de l'habitation (MAMH) pour la conciliation de la vie au bureau et de définir les tâches entre le maire, M. Fernand Major, la directrice, Mme Élise Gagnon, et l'adjointe, Mme Carolle Bédard. Cette rencontre aura lieu quand la directrice et l'adjointe seront de retour au bureau de la municipalité.
- Adopté à l'unanimité
- 2023-08-06 **5.5** **Affichage du poste de directeur(trice) général(e)/greffier(ère)-trésorier(ère) par intérim**
Il est proposé par Michelle d'Amours et appuyé par Gilles Dubé et résolu d'afficher le poste de Directeur(trice) général(e)/greffier(ère)-trésorier(ère) par intérim pour un temps indéterminé.
- Adopté à l'unanimité
- 6-Sécurité publique.**
- 6.1** **Adoption du règlement 2023-02 sur les feux extérieur**
Ce point a été reporté à une séance ultérieure.
- 2023-08-07 **6.2** **Implantation d'une desserte en sécurité incendie**
- CONSIDÉRANT le dépôt et la présentation du rapport de l'étude d'opportunité pour la mise en commun des ressources en sécurité incendie ;
- CONSIDÉRANT la prochaine étape constituant de reconnaître la volonté ou non des municipalités participantes de poursuivre l'implantation d'une desserte en sécurité incendie par la Ville de La Sarre ;
- CONSIDÉRANT les démarches à faire par le comité aviseur afin de prioriser, entre autres, la durée de l'entente, les conditions d'entrée et de sortie, les critères de répartition des coûts, la structure organisationnelle ;
- Il est proposé par Luc Raby et appuyé par Marie-Ève Larouche de confirmer à la Ville de La Sarre l'intérêt de la Municipalité d'Authier-Nord de poursuivre la démarche en travaillant sur l'entente encadrant la desserte incendie et de voir à la conclusion d'une éventuelle entente qui sera par la suite entériner par le conseil, le cas échéant.
- CEPENDANT, suite à la rencontre qui a eu lieu à La Sarre, la Municipalité d'Authier-Nord n'est pas en accord et n'avancera pas dans ce projet si la répartition des coûts actuels ne change pas puisque actuellement les coûts proposés sont très élevés pour la municipalité.
- Adopté à l'unanimité
- 7-Transport routier.**
- 2023-08-08 **7.1** **Achat de ponceaux**
Il est proposé par Michelle d'Amours et appuyé par Luc Raby et résolu que la municipalité achète des ponceaux de chez Recyclage de métaux intégré pour un montant de 1 205.88 \$ taxes incluses.
- Adopté à l'unanimité
- 2023-08-09 **7.2** **Approbation de la facture Les Entreprises Labranche et fils inc.**

Il est proposé par Bruno Dubé et appuyé par Noëlla Dubé et résolu, d'approuver la facture # 464, Les Entreprises Labranche et fils inc., pour des voyages de sable ainsi que de 0-3/4 pour le chemin Morin et Ceinture du lac et au montant de 2 184.53 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

2023-08-10

7.3 Changement de ponceau sur le chemin de l'école

Il est proposé par Luc Raby et appuyé par Michelle d'Amours et résolu d'accepter de faire les travaux concernant le changement d'un ponceau sur le chemin de l'école et ce pour un montant d'environ 6 000 \$.

Adopté à l'unanimité

2023-08-11

7.4 Achat de bois de pont

Il est proposé par Noëlla Dubé et appuyé par Marie-Ève Larouche et résolu que la municipalité fasse l'acheter de bois de pont chez Matériaux Abitibi pour un montant de 3 875.98 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

8-Hygiène du milieu

Aucun sujet concernant l'hygiène du milieu.

9-Aménagement, Urbanisme et Développement.

Les soumissions pour la rénovation du sous-sol au bureau municipal ont été remises à une séance du conseil ultérieure.

10-Loisirs et culture

10.1 Programme Nouveau horizon

Le programme Nouveau horizon est maintenant disponible. Les demandes peuvent être remises du 1^{er} août 2023 au 14 septembre 2023. Une subvention maximale de 25 000 \$ est accessible pour les aînés.

11. Période de questions

- Est-ce possible de faire couper l'herbe sur le bord des chemins ?
- M. Gagnon aimerait voir la résolution sur l'embauche de Réal Auger.
- Est-ce qu'il y a une entente avec la commission scolaire concernant l'entretien du gazon ? oui.
- Est-ce qu'il va avoir un compte rendu concernant le 100^e de la municipalité ? oui.
- Est-ce que la salle est seulement pour la messe ? non, c'est aussi pour tous les gens qui désirent en faire la location pour leur activité familiale.
- Est-ce que le nouveau module (avion) peut être installé par des bénévoles ? Oui, si celui-ci est installer selon le plan et qui soit sécuritaire pour les utilisateurs.

Fin de la période de questions.

12-Divers

12.1 AFAT – Abonnement au magazine Le couvert Boréal

2023-08-12

Il est proposé par Bruno Dubé et appuyé par Noëlla Dubé et résolu d'autoriser le renouvellement à l'abonnement du magazine Le couvert Boréal de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) au coût de 25 \$.

Adopté à l'unanimité

12.2 Débitage du bouleau

2023-08-13

Il est proposé par Michelle d'Amours et appuyé par Marie-Ève Larouche et résolu d'autoriser les employés municipaux à faire le débitage du bouleau pour le chauffage de la salle des loisirs et des sports.

Adopté à l'unanimité

12.3 Travaux à effectuer à la forêt éducative

2023-08-14

Il est proposé par Noëlla Dubé et appuyé par Michel d'Amours et résolu d'autoriser les employés municipaux à effectuer des travaux à la forêt éducative.

Adopté à l'unanimité

2023-08-15 **12.4 Ajout d'un signataire pour les chèques**
Il est proposé par Luc Raby et appuyé par Bruno Dubé et résolu d'ajouter Mme Priscillia Lefebvre, directrice générale par intérim, comme signataire des chèques auprès de la Caisse Desjardins.

Adopté à l'unanimité

2023-08-16 **12.5 Approbation de la facture concernant l'entraide des pompiers**
Il est proposé par Gilles Dubé et appuyé par Michelle d'Amours et résolu d'approuver la facture concernant l'entraide des pompiers au mois de mai et au coût de 386 \$ plus les intérêts.

Adopté à l'unanimité

2023-08-17 **12.6 Désignation du maire suppléant**
Il est proposé par Marie-Ève Larouche et appuyé par Luc Raby que M. Gilles Dubé est désigné comme maire suppléant de la municipalité d'Authier-Nord.

Adopté à l'unanimité

2023-08-18 **13-Clôture de la séance.**
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Noëlla Dubé et résolu de lever la séance. Il est 21h30.

Adopté à l'unanimité

Fernand Major, Maire

Priscillia Lefebvre, greffière par intérim